



# Municipalité de Racine

348, rue de l'Église, Racine (Québec) JOE 1Y0  
 Téléphone : 450 532-2876 - Télécopieur : 450 532-2865  
 Site internet : [www.municipalite.racine.qc.ca](http://www.municipalite.racine.qc.ca)

## RAPPORT ANNUEL DU MAIRE AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

Tel qu'édicté par le *Code municipal du Québec*, il me fait plaisir de vous présenter un bref exposé de la situation financière de notre municipalité. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'article 955 de notre code municipal et a pour but de renseigner la population.

Les états consolidés des activités financières de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 (comprennent les états de la municipalité, de la Régie intermunicipale de protection incendie de Valcourt et de la Régie du Barrage) dressés par une firme indépendante d'experts comptables, comportant un rapport sans réserve.

Le rapport du maire présente seulement les données de la municipalité tirées du rapport financier aux pages 20 et 21 de celui-ci et indiquent entre autres les postes suivants :

| A)  | 2010                | 2009                |
|---|---------------------|---------------------|
| <b>REVENUS:</b>   |                     |                     |
| Taxes   | 1 515 798 \$        | 1 451 547 \$        |
| Paiement tenant lieux de taxes  | 9 372 \$            | 7 750 \$            |
| Autres recettes de sources locales                                      | 75 958 \$           | 97 673 \$           |
| Transferts (eau potable)  | 205 384 \$          | 212 721 \$          |
| Investissement transfert  | 768 875 \$          | 593 048 \$          |
| <b>TOTAL DES REVENUS</b>  | <b>2 575 387 \$</b> | <b>2 362 737 \$</b> |
| <b>DÉPENSES :</b>   |                     |                     |
| Administration générale   | 345 056 \$          | 310 240 \$          |
| Sécurité publique   | 319 694 \$          | 328 895 \$          |
| Transport   | 354 776 \$          | 348 540 \$          |
| Hygiène du milieu (eau potable)   | 196 470 \$          | 209 936 \$          |
| Santé et bien-être  | 1 993 \$            | 1 993 \$            |
| Aménagement, urbanisme et développement                                 | 117 764 \$          | 102 109 \$          |
| Loisirs et culture  | 62 744 \$           | 59 588 \$           |
| Frais de financement  | 132 896 \$          | 119 999 \$          |
| Amortissement des immobilisations                                       | 238 237 \$          | 219 949 \$          |
| <b>TOTAL DES DÉPENSES</b>   | <b>1 769 630 \$</b> | <b>1 701 249 \$</b> |
| <b>SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE avant conciliation fins fiscales</b> | <b>36 882 \$</b>    | <b>68 442 \$</b>    |
| Produit de cession  | 238 237 \$          | 219 949 \$          |
| <b>SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>                                  | <b>275 119 \$</b>   | <b>288 391 \$</b>   |
| Financement à long terme des activités de fonctionnement                | 0 \$                | 0 \$                |
| Financement à long terme des activités d'investissement                 | 0 \$                | 0 \$                |
| Remboursement de la dette à long terme                                  | (57 043) \$         | (34 140) \$         |
| Affectations  |                     |                     |
| Excédent accumulé   | 5 000 \$            |                     |
| Activités d'investissement  | (97 781) \$         | (140 353) \$        |
| Réserves financières et fonds réservés                                  | (13 148) \$         | (13 901) \$         |
| Surplus (déficits) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales  | 112 147 \$          | 99 997 \$           |
| <b>Surplus (déficits) accumulé</b>                                      | <b>401 408 \$</b>   | <b>294 261 \$</b>   |

| B) <u>Rémunération des élus 2010</u> | Salaire     | Allocation de dépenses |
|--------------------------------------|-------------|------------------------|
| Maire                                | 8 000,00 \$ | 4 000,00 \$            |
| Conseiller                           | 2 666,67 \$ | 1 333,33 \$            |

C) Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ du 01-11-2010 au 31-10-2011

| Nom                                 | Total des achats |
|-------------------------------------|------------------|
| BEAUCHEMIN STÉPHANE                 | 49 513,59 \$     |
| CALCLO INC.                         | 26 494,39 \$     |
| CAMIONS DENIS LEFEBVRE INC.         | 118 835,14 \$    |
| CONSTRUCTION DJL INC.               | 637 673,27 \$    |
| DUFRESNE HÉBERT COMEAU AVOCATS      | 25 542,30 \$     |
| EXCAVATION GERMAIN LAPALME & FILS I | 99 393,73 \$     |
| GENIVAR                             | 47 372,35 \$     |
| HYDRO-QUEBEC                        | 25 609,52 \$     |
| JUHOULE                             | 78 727,35 \$     |
| LA VILLE DE VALCOURT                | 56 863,92 \$     |
| LES ENTREPRISES DANIEL FONTAINE INC | 178 683,48 \$    |
| M.R.C. DU VAL ST-FRANCOIS           | 116 325,67 \$    |
| MARTEL BRASSARD DOYON, AVOCATS      | 42 224,29 \$     |
| MIN. DES FINANCES/SECURITE PUBLIQUE | 180 936,00 \$    |
| MINISTERE REVENU QUEBEC             | 36 923,36 \$     |
| RÉGIE INTER.INCENDIE VALCOURT       | 148 926,42 \$    |
| RÉGIE INTER.SANITAIRES DES HAMEAUX  | 42 301,70 \$     |
| SOCIETE DE GESTION MATIERES RESIDUE | 52 926,83 \$     |
| TEKNIKA HBA INC.                    | 53 502,76 \$     |
| WASTE MANAGEMENT                    | 35 012,35 \$     |
| YVES FONTAINE ET FILS INC.          | 210 474,29 \$    |
| Total des achats                    | 2 264 262,71 \$  |

D) **Orientations générales**

**L'uniformisation de la caractérisation des systèmes d'épuration au lac Brompton.**

Le projet de réseau d'égouts au lac Brompton a suscité des travaux de consultation auprès des résidents du lac et des ingénieurs. Après vérification auprès des fonctionnaires du MAMROT, il est devenu de plus en plus évident que le dossier se devait d'être le plus détaillé possible et le plus consistant pour décrocher les subventions nécessaires à sa réalisation. Un comité mixte de résidents et de membres du conseil de la municipalité a piloté ces démarches. Dans ce contexte, les membres se sont entendus pour faire une étude uniformisée des systèmes septiques au lac afin d'étoffer davantage le dossier préliminaire. La disparité des études antérieures ne permettait pas un diagnostic clair de la situation. C'est pourquoi on a mandaté le Groupe Hémisphère pour poursuivre les études qu'il avait effectuées en 2009. Le rapport devrait être produit d'ici les prochaines semaines. Le comité verra à utiliser ces nouvelles données au mieux de sa connaissance pour l'avancement de ce projet. Nonobstant cette mise à jour, les membres du comité ont examiné les avenues alternatives qui seraient moins dispendieuses et tout aussi efficaces dans la perspective de mieux protéger la qualité des eaux du lac. Donc dossier à suivre.

**La caractérisation des rives par le groupe RAPPEL**

Pour faciliter le travail des inspecteurs dans le suivi du règlement sur la protection des rives, le conseil a confié au groupe RAPPEL l'évaluation et la caractérisation des rives au lac Brompton. Le rapport devrait être présenté au conseil cet automne. Nous rappelons que cette évaluation est faite dans le but de mieux conseiller les riverains dans l'aménagement de leur propriété afin de les aider à mieux prévenir la dégradation de leur patrimoine environnemental, soit leur plage et le lac. Nous comptons sur ce rapport fait par un tiers pour la poursuite des efforts consentis par les riverains pour l'amélioration écologique de leurs aménagements riverains. Nous en profitons pour souligner une nette amélioration de la situation dans les dernières années et en félicitons ceux qui ont procédé à ces modifications positives.

## La voirie

### **Réfection du Petit Brompton**

Comme à chaque année, la municipalité a procédé aux mesures d'entretien habituelles : rechargement, abat poussières, fossés de drainage routier, coupage de branches. Un printemps particulièrement dévastateur nous a obligés à refaire des grandes sections de l'infrastructure du chemin Petit Brompton. Les résultats nous semblent concluants pour nous inspirer quant aux prochains travaux à effectuer dans ce genre d'investissements.

### **La Grande Ligne**

Les travaux de pavage de la section en réparation depuis deux ans de cette artère importante ne pourront être faits avant l'an prochain. Les subventions devant défrayer une bonne partie de ces travaux n'étant disponibles en nombre suffisant qu'en 2012. En attendant, nous l'avons rechargé pour faciliter son entretien et maintenir une surface de roulement convenable.

Dans un même temps, nous avons entrepris la réfection du chemin J.A.Bombardier par la pulvérisation de l'asphalte en place. D'autres étapes suivront l'an prochain pour corriger l'infrastructure avant le recouvrement final.

### **Les suites de l'ouragan Irène.**

Probablement à cause des travaux d'infrastructure effectués en 2007 lors des pluies abondantes qui ont affecté nos voies de circulation lesquelles ont bien résisté aux pressions récentes, on peut se réjouir de ne pas avoir été trop affectés par les débordements qui ont suivi le passage de l'ouragan Irène durant l'été 2011. Nous n'avons pas été complètement épargnés mais les dommages ont été passablement réduits si on compare avec d'autres municipalités. Ces dommages ont été comptabilisés et feront partie d'une réclamation aux ministères concernés.

### **Projet de gestion des eaux pluviales**

Dans le but de prévenir la contamination des lacs, ruisseaux et rivières par les sédiments charriés par le ruissellement des eaux de pluie, la municipalité va élaborer un plan de gestion des eaux de ruissellement sur tout son territoire.

### **Mise à niveau de la rue du Haut-Bois**

Dans la lancée de la réfection des infrastructures de la rue de la Rivière, la municipalité a procédé à une mise à niveau des infrastructures de la rue du Haut-Bois. Les prospectives de développement résidentiel dans le village imposaient cette mise à niveau. Comme il est plus facile d'attirer les nouveaux résidents avec l'offre de service complète, il devenait impératif de faire ce rattrapage depuis que l'aqueduc et les égouts ont été refaits entièrement depuis l'an 2000.

## Budget

Nous travaillons actuellement à la préparation du prochain budget, lequel sera adopté le 12 décembre 2011 à 19h. Toutefois, en ce qui a trait au présent exercice financier et en se basant sur les résultats à ce jour, tout me porte à croire que nous terminerons l'année 2011 avec un léger surplus pour les activités de fonctionnement d'environ 38 000\$ et d'activités d'investissement d'environ 230 000\$.

### **Projet d'économie d'eau potable**

Le ministère des Affaires municipales et d'occupation du territoire va imposer aux municipalités des mesures concrètes visant à réduire l'usage de l'eau potable. Même si les habitants du village n'abusent pas excessivement de cette ressource précieuse, la municipalité verra à sensibiliser les utilisateurs à des habitudes plus écologiques et respectueuses de leurs ressources. On proposera en outre un programme visant à récupérer les eaux de pluies pour usages non potables. À chacun son baril de récupération de l'eau du toit pour arroser son jardin, laver son auto, ou remplir sa piscine?

### **Dossier Annexion**

Rien de nouveau dans ce dossier important. Le ministère doit analyser les documents produits par les fonctionnaires et la municipalité de Racine. Ces documents n'ont pu être réalisés qu'au mois de juin 2011. C'est au ministre à prendre la décision sous la recommandation des ses hauts fonctionnaires. La municipalité a clairement fait savoir au ministère qu'elle n'entendait pas recevoir une éventuelle décision défavorable sans avoir été entendue. Pour l'instant nous n'avons pas de réponse.

## Dossier poursuite

Pour ne pas nuire au processus actuel, les parties ont convenu de laisser les aviseurs légaux travailler dans la plus stricte confidentialité.

## Planification stratégique.

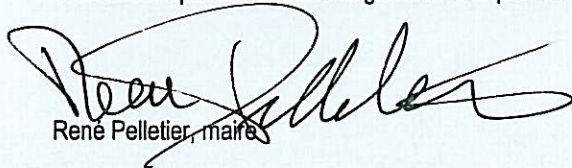
Au mois de septembre les citoyens ont été conviés à un exercice de consultation citoyenne sur les projets d'intérêt général pour la municipalité. Une belle vingtaine de citoyennes et de citoyens ont répondu en provenance des groupes organisés membres de la Coopérative de développement. Le rapport des consultants qui ont encadré le processus vient d'arriver et est disponible sur le site internet de la municipalité. En passant, les deux animatrices se sont dites très impressionnées par l'implication et l'ouverture des participants. Plusieurs dimensions de la vie communautaire, allant des espaces pour activités de loisirs à des préoccupations pour la sécurité piétonnière en passant par le positionnement en fonction des infrastructures du futur parc Orford ont été exprimées. Le conseil dispose d'un outil de planification stratégique qu'il n'a jamais eu auparavant. C'est donc une première qui devrait orienter positivement ses choix prioritaires pour les prochains budgets. Merci à tous ceux et celles qui ont investi de leur temps et de leur énergie à cette réussite qui faisait écho à la consultation informelle de 2006.

## Conclusion

Les exigences administratives ne cessent d'augmenter d'année en année. Il ne se passe pas un mois sans que les municipalités reçoivent de nouvelles directives et de nouvelles obligations. Souvent ces changements ont des répercussions budgétaires. C'est ainsi que la tâche d'administrer une municipalité aussi diversifiée et complexe que celle de Racine va en se complexifiant et demande de plus en plus de temps pour suivre ces multiples ajouts. Par exemple il faut constamment recourir à des professionnels de tout ordre, ingénieurs, avocats, techniciens spécialisés, notaires, en plus d'augmenter en nombre et en qualification du personnel. Tout semble fait pour rendre les élus incompetents et devant réagir plutôt que de suivre leur propre cheminement. Nous, les élus, sommes à la merci des donneurs d'ordre qui s'ingénient à nous rendre la vie plus compliquée. Par exemple, tous les élus sont soumis à un cours d'éthique et de déontologie alors que les députés et les hauts fonctionnaires des ministères en sont dispensés. Pourtant ce n'est pas dans les petites municipalités qu'on trouve les cas de collusions et d'enveloppes brunes! Deux poids deux mesures; ça en devient insultant et infantilisant pour des élus qui ne demandent qu'à faire leur devoir en toute sérénité et en conscience.

C'est pourquoi je demande à la population d'exercer de la retenue dans ses jugements à l'égard de son administration. Il s'agit de prendre le temps de bien examiner la situation et de vérifier auparavant si on a bien compris tous les éléments en cause. Et si on fait des erreurs, tant de la part des élus que du personnel, nous nous en excusons et sollicitons votre clémence sans toutefois tomber dans la complaisance. Il en va de la crédibilité future de cette tâche respectable, celle de diriger une communauté dans son développement.

Je remercie profondément les membres du conseil qui ont redoublé d'effort dans ces temps de perturbation et qui n'ont pas ménagé leur temps ni leur disponibilité pour faire face à des situations inhabituelles et fort critiques. Au point que certains se sont parfois demandé ce qu'ils étaient venus faire dans cette galère. Il nous reste deux ans pour compléter ce mandat. J'espère que ces exigences n'affecteront pas la ferveur ni la généreuse implication des élus qui ne souhaitent que le bien de leurs commettants.



René Pelletier, maire